

# ASSOCIATION DES RANDONNEURS DES PAYS D'ORANGE – A.R.P.O.

16 Place Silvain – 84100 ORANGE

☎. 06 14 28 09 80



Orange, le 17 Août 2018

La période de vacances, où aucune randonnée n'est programmée par notre Association, prend fin. La vie sportive va reprendre et pour le plus grand plaisir de toutes et tous, les membres du Conseil d'Administration et les membres de l'équipe d'animatrices/d'animateurs seront heureux de vous accueillir à nouveau durant la saison 2018/2019 pour nos activités randonnées pédestre ou marche nordique.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir d'octobre 2018 notre Association ouvre une activité nouvelle la rando-santé souhaitant ainsi répondre aux besoins de personnes fragilisées par un incident de santé.

Le programme d'activités du dernier trimestre vous a été communiqué en juillet 2018 et figure en outre sur notre blog : <http://arpoorangehautetfortcom>

Votre licence 2017/2018 arrive à échéance le 31/08/2018. Il convient de procéder dès le 1er septembre 2018 au renouvellement de votre adhésion. Pour cela nous vous remettons en pièces jointes :

Le bulletin adhésion individuelle ;  
Le bulletin adhésion famille

document qui devra obligatoirement être accompagné d'un certificat médical datant de 2018 d'aptitude à la randonnée pédestre, et ou à la marche nordique, et ou à la rando-santé (ci-inclus modèle qui peut être présenté à votre médecin traitant).

– Cotisation ARPO pour toutes les activités confondues (chaque adhérent peut tout pratiquer) :

Licence individuelle FFRP 2018/2019 IRA (RC+AC) .....	44 €
Licence famille FFRP 2018/2019 FRA (RC + AC) .....	80 €
Coût pour le rattaché avec licence FFRP d'un autre Club (photocopie à fournir) ..	22 €
(facultatif) Abonnement à la revue rando-passion (si souscription simultanée à adhésion) ...	8 €

Votre dossier doit être complet. Il peut

Soit être remis au stand de la journée des Associations d'Orange le 1er Septembre 2018 (Place Clémenceau devant la Mairie) ;

Soit être remis à Christiane IGORA le jour de l'Assemblée Générale le 22 septembre 2018 ;

Soit être adressé ou déposé au Siège Social 16 place Silvain 84100 ORANGE

Vous recevrez la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association dans les délais prescrits avec l'ordre du jour. Elles se tiendront le 22 Septembre 2018 à partir de 16 H à la Maison des Associations d'ORANGE.

Nous vous rappelons que chaque adhérent doit se conformer aux Statuts et aux règles de notre Association.

Amicalement et cordialement.

La Présidente : Marie-Frédérique TIBERGHEN.